



Mise à jour : 28.06.2022

TP Expert(e) en ingénierie et développement de logiciels

NIVEAU DE CERTIFICATION

VII

FAMILLE

Systemes d'information

CODE NSF

326n Analyse informatique, conception
d'architecture de réseaux

NIVEAU FRANÇAIS

I

CODE-ROME

M1802 : Expertise et support en systèmes
d'information M1805 : Études et développement
informatique

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à définir et concevoir un logiciel, puis le développer, l'intégrer, le maintenir et gérer son développement.

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Recueillir et reformuler le besoin et les exigences du client, organiser et animer des réunions, rédiger des spécifications
- Effectuer une analyse de marché, rédiger un plan de développement d'affaire
- Définir l'architecture du logiciel, modéliser le logiciel et ses interfaces
- Identifier les risques associés, rédiger un document de conception.
- Installer un environnement de développement adapté, mettre en place la gestion de configuration
- Développer en utilisant un langage de programmation (C, C++, Java, C#)
- Evaluer la qualité du code, tester le logiciel
- Installer et configurer les outils de tests, les logiciels à intégrer,
- Définir les scénarios opérationnels,
- Intégrer les composants, dérouler les tests, corriger les anomalies
- Recueillir, identifier et analyser les défauts du logiciel
- Proposer et implémenter une correction, un contournement
- Proposer et réaliser des évolutions du logiciel
- Organiser le projet, estimer les coûts, délais, ressources
- Identifier et gérer les risques et opportunités
- Suivre les sous
- traitants,



- Piloter le projet et rendre compte.

Voie d'accès

- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Association pour la formation aux techniques industrielles (AFTI)

Métiers cibles

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Expert applications informatiques H/F